

Secrétariat général

FICHE DE POSTE N°SE_PEC_03
Compatible RenoïRH

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : *Contrôleur pollutions diffuses et prélèvements d'eau*
N° VisioM Poste : 1720380036

Cotation du poste	3
Catégorie	B/B+ technique
Famille d'emploi	
Emploi	
Correspondance RIME	
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	Direction Départementale des Territoires de l'Isère Service Environnement Unité prélèvements d'eau et contrôles
Localisation	17 boulevard Joseph Vallier 38040 Grenoble cedex 9

Contexte pro :

Le service environnement de la DDT est en charge de toutes les missions relatives à l'eau et à la protection du milieu aquatique, de la protection du patrimoine naturel, de la forêt, de la chasse et de la faune sauvage. Il a vocation à impulser la protection de l'environnement dans les politiques portées par la DDT.

Il est chargé de la mise en œuvre des directives européennes Cadre sur l'Eau et Nitrates.

L'unité « prélèvements d'eau et contrôles » instruit les demandes de prélèvements d'eau pour l'irrigation, l'eau potable, la neige de culture en Isère ; anime la gestion quantitative en lien avec les structures de gestion de l'eau ; met en œuvre des procédures de crise en cas de sécheresses ; anime le plan de contrôle inter-services dans le domaine de l'eau en lien avec l'AFB ; donne des suites administratives aux contrôles et des suites pénales à la demande des Procureurs ; réalise les contrôles conditionnalité PAC et des contrôles dans le domaine de l'eau.

Missions :

Réalisation de contrôles dans le domaine conditionnalité PAC (respect des Directives Européennes Nitrates, Oiseaux et Habitats) en lien avec le service agricole de la DDT.

Animation du plan de contrôle sur les volets prélèvements et pollutions diffuses.

Réalisation de contrôles des prélèvements (irrigation, eau potable, neige de culture) en lien avec l'AFB.

Réalisation de contrôles des pollutions diffuses (démarche captages prioritaires, nitrates, phytosanitaires).

- Possibilité d'instruction de certains dossiers loi sur l'eau ou de réalisation de contrôles sur d'autres thématiques dans le domaine de l'eau.

Les enjeux sont importants compte tenu de l'évolution du climat (quantité d'eau) et des forts enjeux écologiques et de santé publique au niveau des pollutions diffuses.

Liaison hiérarchique :

Supérieur hiérarchique direct : responsable de l'unité.

Relations avec les autres services de la DDT : notamment le service agricole.

Relations étroites avec l'unité « assainissements et rejets » du service.

Pétitionnaires (administrés, collectivités, autres maîtres d'ouvrages

Autres administrations : DREAL, Préfecture, ARS, Agence de l'eau, AFB, DRAAF.

Collectivités : communes et structures de gestion concertée de l'eau.

Compétences :

Connaissance technique et réglementaire dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Connaissances agricoles vivement souhaitées.

Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction de documents administratifs (compte-rendus, courriers, décisions, arrêtés préfectoraux, ...).

Rigueur dans la gestion des procédures et des délais.

Capacité de communication et faculté à expliquer les objectifs de la réglementation sur l'eau.

Acquisition par formations spécifiques (assermentation).

Conditions :

Permis de conduire nécessaire.

Condition physique permettant des déplacements fréquents sur le terrain.

Contacts :

Clémentine BLIGNY – chef de service - Tel : 04 56 59 42 10

Mail : clementine.bligny@isere.gouv.fr